

MAIRIE DE CHASTREIX
Consultation

1. - C.S.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES - D.C.E.

REGLEMENT DE CONSULTATION
CAHIER DES CHARGES
ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX – PROCEDURE ADAPTEE –
Issue de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
et du décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics

11 pages

Date et heure limites de réception des plis

JEUDI 28 JUIN 2018 à 12 heures - délai de rigueur

N° DE MARCHE : 2018-02

Pouvoir adjudicateur :

La commune de CHASTREIX

Personne Responsable du Marché :

Monsieur le Maire de la Commune de CHASTREIX

DCE téléchargeable à l'adresse suivante : www.chastreix.fr

Mairie de CHASTREIX

Le bourg

63680 CHASTREIX

Tél : 04.73.21.51.43

Paraphe du candidat

Courriel : communedechastreix@orange.fr

1. REGLEMENT DE CONSULTATION

1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1.1 - Objet de la consultation

Le présent marché concerne l'aménagement d'accès et parking STATION DE CHASTREIX SANCY

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Charges ci-après.

1.2 - Étendue de la consultation

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions réglementaires relatives aux marchés publics.

1.3 - Conditions de participation des concurrents

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 Euros T.T.C.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

1.4 - Durée du marché - Délais d'exécution

Le marché débute à compter de sa date de notification à l'attributaire par réception de l'acte d'engagement. Chaque élément mission sera déclenché par un ordre de service dédié.

1.5 – Options et Variantes

2.2.1. Options

Sans objet

Paraphe du candidat

1.6 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

1.7 - Mode de règlement du marché

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

1.8 – Visite préalable du chantier

Il n'y a pas de visite organisée. Une visite peut cependant être organisée en téléphonant à la mairie au 04.7321.51.43.

1.9 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront, par ordre d'importance relative décroissante, les suivants :

<i>Libellé</i>	<i>Points</i>
1. Prix des prestations (1)	60
2. Valeur Technique, jugée par rapport aux renseignements figurant dans le mémoire technique (2)	40

1.9.1. Prix des prestations (60 pts)

Le candidat devra renseigner le Bordereau des Prix Unitaires et l'acte d'engagement, ce dernier faisant foi.

➤ Note = (prix du moins disant acceptable/prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération. La note sera basée sur le prix H.T. Note arrondie selon la règle classique du 0 à 5 et du 5 à 9.

Exemple : Soit une entreprise A ayant remis une offre chiffrée à 120 000 euros. Une entreprise B se positionne à 175 000 euros et une dernière à 130 000 euros. Le prix est affecté d'un coefficient de pondération de 60. Les notes respectives de ces candidats seront :

Paraphe du candidat

Entreprise A : 60 points ; c'est le moins-disant acceptable (offre pas anormalement basse).

Entreprise B : $(120\ 000/175\ 000) \times 60 =$ 41 points

Entreprise C : $(120\ 000/130\ 000) \times 60 =$ 55 points

La ville se réserve le droit d'écarter toute offre anormalement basse ou anormalement haute si lors de la demande de sous-détail de prix le soumissionnaire n'a pas apporté de réponse ou si la réponse est incohérente vis-à-vis des prix actuels de restauration scolaire.

1.9.2. La valeur technique sera notée de la manière suivante : (40 pts)

Ce critère est évalué, en appliquant les notes correspondant à l'appréciation du mémoire technique fourni avec le devis.

➤	Inexistant :	0/40
➤	Insuffisant :	10/40
➤	Moyen :	20/40
➤	Bon :	30/40
➤	Très bon :	40/40

1.9.3. Délai

Les travaux seront réalisés en juillet 2018

1.10. Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RESEAU D'EAU THERMALE
NE PAS OUVRIR

➤ Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

MAIRIE DE CHASTREIX
Le bourg
63680 CHASTREIX

OU

Les candidats transmettent leur offre par courriels aux adresses suivantes :

Paraphe du candidat

Avant le JeuDi 28 Juin 2018 à 12 heures – délai de rigueur

1.11. Renseignements complémentaires

1.11.1 - Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à :

Renseignements administratifs :

Monsieur BABUT Michel Maire de la commune de Chastreix
04.73.21.51.43

Renseignements techniques :

Monsieur BABUT Michel Maire de la commune de Chastreix
04.73.21.51.43

Les renseignements complémentaires demandés par un candidat sont envoyés par écrit à l'ensemble des candidats, au plus tard six jours avant la date limite fixée pour la réception des offres. Une réponse sera apportée à tous les candidats connus ayant retiré un dossier, par courrier/mail ou via le profil acheteur pour les candidats ayant retiré le DCE sur ce dernier.

1.11.2 – Recours contentieux

Après du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, 6 cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand.

1.11.3 - Fin de la procédure – information des candidats

1.12 : Phase de négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec au moins deux des candidats les mieux placés. La négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre : prix, prestations techniques.

Paraphe du candidat

2. CAHIER DES CHARGES

2.1

2.2

2.3

2.4

2.5

2.6

2.7

Paraphe du candidat

3. ACTE D'ENGAGEMENT – POUVANT ETRE PRECISE PAR UN DEVIS EN ANNEXE

3.1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage	Commune de CHASTREIX
Adresse	Le bourg 63680 CHASTREIX
Personne habilitée à signer le marché	Monsieur le Maire de la Commune de CHASTREIX, habilité par délibération du 08 JUIN 2018

3.2 CONTRACTANT(S)

Le, contractant unique, soussigné :

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	

Paraphe du candidat

Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF		N° SIRET
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

3.3 OBJET DU MARCHE

Le présent marché est un marché de TRAVAUX sur l'opération ci-dessous :

Travaux d'AMENAGEMENT D'ACCES ET PARKING A LA STATION DE CHASTREIX SANCY

Le maître d'ouvrage envisage une opération ayant pour objet la réalisation de l'ouvrage :

Adresse	CHASTREIX SANCY
Références cadastrales	AD 84
Surface foncière m ²	433 430

3.4 OFFRE DE PRIX

Conditions générales de l'offre de prix :

Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues au CCAP.

Paraphe du candidat

Montant de l'offre pour le lot n° ❶ portant sur : AMENAGEMENT D'ACCES ET PARKING STATION DE CHASTREIX SANCY

Montant hors TVA :

Taux de la TVA :

Montant TTC :

En lettres :

3.5 PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Contractant unique ou 1er cotraitant :

Compte ouvert au nom de			
Sous le numéro		Clé RIB	
Banque			
Code Banque		Code Guichet	

3.6 ASSURANCES

Contractant unique ou 1er cotraitant :

Compagnie d'assurance N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

3.7 ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

Signature du candidat

A

Porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Le

Paraphe du candidat

3.8 ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Les mentions n'entrant pas dans le cadre du marché sont rayées par le pouvoir adjudicateur

- Est acceptée la présente offre de base pour valoir acte d'engagement ;
- Est acceptée l'offre négociée dont le contenu est joint en annexe n°, issue d'une négociation du/...../.....
- Et le calendrier de réalisation des prestations annexé au présent acte d'engagement
- Une mise au point, réalisée le /...../ 2016 est jointe en annexe n°..... au présent acte d'engagement.

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par délibération du 08 juin 2018

À CHASTREIX,

Le Maire,

Michel BABUT

Le

AE.9 DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé :

Le

Par le titulaire destinataire,

Nom & signature

Paraphe du candidat

ANNEXE(S) A L'ACTE D'ENGAGEMENT

- 1.
2.
3.